

BULLETIN MENSUEL
DE LA
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON**

SOCIÉTÉ DE SCIENCES NATURELLES, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



33 rue Bossuet, F 69006 LYON

SOMMAIRE

ALLEMAND R. — Recherche des insectes endogés. Compte rendu de la sortie entomologique dans le massif des Maures (Var, 8-9 novembre 2003)	223
THÉOLOTT J.-P. — Liste des publications entomologiques de Pierre HERVÉ consacrées à la faune du sol ...	228
LESEIGNEUR L. — <i>Cidnopus marginellus</i> (Perris, 1864) (Coleoptera, Elateridae), espèce nouvelle pour la faune de France. <i>Cidnopus marginellus</i> subsp. <i>brusteli</i> nov.	230
LESEIGNEUR L. — Description de <i>Athous</i> (<i>Grypathous</i>) <i>lambeleti</i> nov. sp. (Coleoptera : Elateridae) des Pyrénées-Atlantiques (France) et de Biscaye (Espagne).	237
COACHE A. — <i>Opetiopalpus hybridus</i> (Baudi), espèce nouvelle de Cleridae pour la faune de France (Coleoptera)	241
Analyse d'ouvrage	222

CONTENTS

LESEIGNEUR L. — <i>Cidnopus marginellus</i> (Perris, 1864) (Coleoptera, Elateridae) a new species for the French fauna. <i>Cidnopus marginellus</i> subsp. <i>brusteli</i> nov.	230
LESEIGNEUR L. — Description of <i>Athous</i> (<i>Grypathous</i>) <i>lambeleti</i> nov. sp. (Coleoptera : Elateridae) from Atlantic-Pyrenees (France) and Biscaye (Spain).	237
COACHE A. — <i>Opetiopalpus hybridus</i> (Baudi), new species of Cleridae for the French fauna (Coleoptera)	241
Book review	222

Recherche des insectes endogés : Compte rendu de la sortie entomologique dans le massif des Maures (Var, 8-9 novembre 2003)

Roland Allemand

148 chemin de Fontanières, F 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

La massif des Maures forme dans la Provence calcaire une enclave siliceuse d'une cinquantaine de kilomètres d'est en ouest et d'une vingtaine de kilomètres du nord au sud. Il est constitué de trois chaînes parallèles orientées est-ouest, celle la plus au nord étant la plus haute et culminant à 779 m (La Sauvette). Les paysages sont variés et la chênaie à chênes-lièges et chênes verts, mêlée de châtaigniers et de pins, est encore bien conservée. Dans les zones dégradées, elle fait place à des prairies et à un maquis d'arbousiers, de bruyères et de cistes (DUHAMEL, 1986). Cette région constitue un ensemble très attachant pour le naturaliste et présente en outre un intérêt entomologique exceptionnel par sa diversité des milieux et par sa richesse entomologique (PONEL, 1993). L'originalité principale réside dans la faune endogée qui regroupe les arthropodes du sol et qui compte notamment 120 espèces de Coléoptères, dont de nombreux endémiques (PONEL, 1993), ou bien encore des fourmis particulières appartenant à la tribu des Dacetini (HERVÉ, 1969).

Notre collègue linnéen J.-P. Thélot, qui a contribué à la connaissance de cette faune endogée pendant de nombreuses années, nous a guidés en compagnie de Ph. Ponel dans ce massif magnifique et nous a fait découvrir les méthodes permettant la recherche de la faune du sol et la récolte des Coléoptères endogés. Une vingtaine d'entomologistes venant principalement de la région Rhône-Alpes ont participé à ces journées : R. Allemand, J. Clary, A. Coache, M. Cornet, J. Coulon, J. Dalmon, L. Delaunay, G. de Dinechin, D. François, B. Guérin, N. Komez, P. Marchal, B. Mouvant, J.-C. Prudhomme, Ph. Richoux, E. Rouault, P. Subit, Th. Théry et J.-C. Zeddou.

Le point de départ était le village de Collobrières, situé au centre du massif, et l'itinéraire choisi a permis de découvrir quelques uns des nombreux sites et vallons en allant vers Notre-Dame des Anges et Gonfaron. Outre la recherche d'insectes endogés, plusieurs procédés classiques de prospections d'hiver ont été utilisés en fonction du milieu, des conditions atmosphériques et des centres d'intérêt : récolte à vue sous les abris, brossage, écorçage, tamisage, mais aussi battage et fauchage.

Quatre stations ont été prospectées :

1. – Collobrières, vallon des Dourganières, Bourdin, 200 m, 8.XI.2003,
2. – Collobrières, forêt de Lambert, Croix d'Anselme, 350 m, 8.XI.2003,
3. – Gonfaron, Col des Fourches, route de Notre-Dame des Anges, versant nord, 450 m, 9.XI.2003,
4. – Le Cannet des Maures, près de Saint Daumas, Les Jaudelières, forêt de vieux chênes-lièges et prairies, 100 m, 9.XI.2003.

1. LES COLÉOPTÈRES DU SOL

De nombreuses espèces d'Arthropodes occupent le sol depuis les couches superficielles riches en humus jusqu'aux zones profondes y compris les grottes. Ils appartiennent à différents groupes et constituent avec d'autres animaux de petite taille (Nématodes, Oligochètes, etc.) une faune très diverse et tout à fait originale. COINEAU (1974) en a présenté une synthèse très accessible et bien illustrée. Les Coléoptères constituent un groupe majeur de cette faune par le nombre d'espèces et la diversité de leur forme.

Plusieurs auteurs, notamment COIFFAIT (1958) et LANEYRIE (1960), ont cherché à caractériser sur ce groupe les adaptations morphologiques et les exigences écologiques. On peut résumer leurs conclusions en disant que ces espèces accomplissent tout leur développement dans le sol et se caractérisent à l'état adulte par trois caractères morphologiques associés, l'aptérisme, la dépigmentation et l'anophtalmie (A.D.A.), ainsi que par une forte dépendance vis-à-vis de l'humidité. Elles sont assez spécialisées en fonction du niveau de sol occupé, bien qu'il soit admis que la spécificité d'habitat ne soit pas toujours stricte (COINEAU, 1974 ; GERS, 1989). La terminologie a été précisée peu à peu et on définit actuellement deux types de faune vivant en profondeur, celle endogée qui vit dans le sol et parfois la zone humifère et celle hypogée ou souterraine (cavernicole) qui occupe le réseau souterrain et le milieu souterrain superficiel (MSS) (JUBERTHIE, 1983 ; GERS, 1989).

Les Coléoptères endogés, comparés aux espèces souterraines, sont bien sclérifiés, de petite taille et possèdent des appendices courts. Leur morphologie est adaptée à leur vie fouisseuse et leur permet de se déplacer dans le sol. La nature du terrain a une grande importance sur la diversité en espèces, les sols les plus riches étant caractérisés par des éléments fins qui permettent un drainage lent. Selon la nature de la roche-mère, leur recherche est plus ou moins facile mais tous les terrains sont favorables. Cette faune particulière s'observe également en zone tropicale (LELEUP, 1965) où elle est encore largement méconnue.

Les espèces semblent avoir des répartitions souvent restreintes, ce qui se traduit par un fort taux d'endémisme. L'origine de cette diversité a été discutée et les observations suggèrent que l'évolution par isolement et adaptation progressive, à partir de formes épigées ancestrales réfugiées dans le sol, est la plus probable. Les divergences morphologiques qui en ont résulté se manifestent en particulier au niveau des pièces copulatrices qui permettent la définition et la reconnaissance des espèces (voir par exemple les édéages des *Mayetia* du Var ; HERVÉ et THÉLOT, 1980).

2. LES COLÉOPTÈRES ENDOGÉS DU MASSIF DES MAURES

Cette faune, connue par les travaux de R. Jeannel et H. Coiffait et de quelques précurseurs, a fait l'objet d'études intensives pendant de nombreuses années de la part de deux entomologistes régionaux, P. Hervé et J.-P. Thélot, qui ont décrit de très nombreuses espèces.

Outre la description de taxons nouveaux, P. Hervé a souvent établi la liste des espèces observées dans différentes stations (vallons) des Maures et des autres massifs siliceux environnants (Esterel, presque île de St Mandrier, Iles d'Hyères, etc.). Ces renseignements sont très précieux et PONEL (1993) a signalé 35 articles de cet auteur relatifs à la faune des Coléoptères endogés de ce massif. P. Hervé a travaillé en collaboration avec différents spécialistes, notamment H. Coiffait qui a décrit la majorité des espèces et est l'auteur de nombreuses monographies. La liste complète de ses travaux n'est jamais parue et ce compte rendu est l'occasion de signaler ceux relatifs à la faune du sol (voir annexe).

J.-P. Thélot, élève de P. Hervé, a poursuivi ces études sur la faune endogée de ce massif mais s'est également intéressé à la faune des régions voisines en particulier les massifs calcaires du Var (voir les travaux cités dans la bibliographie). Sa collection de Pselaphidae et Staphylinidae endogés est déposée au musée de Lyon.

La liste des Coléoptères endogés des Maures, établie en 1993 par PONEL comprend principalement des Trechidae, Catopidae, Pselaphidae (*Mayetia*, *Amauropidius*, etc.), Scydmaenidae (*Geodytes*), Staphylinidae (*Leptotyphlus*, *Entomoculia*, etc.), Curculionidae et Colydiidae. Près de 80 taxons sont strictement endémiques de ce massif qui a été le berceau, comme d'autres massifs méditerranéens, d'une spéciation intense chez les Pselaphidae et Leptotyphlinae.

3. RÉCOLTE ET PRÉPARATION. LE LAVAGE DE TERRE

La technique de récolte des endogés a beaucoup évolué depuis celle proposée au début du siècle par des précurseurs comme le Dr Normand (BUISSON, 1920 ; BARTHE, 1920). Elle consiste à séparer les insectes du milieu minéral par flottation puis à les récupérer par la méthode de Berlèse. Parmi les articles les plus récents et les plus accessibles, il faut citer : COIFFAIT (1955, 1958), COLAS (1962), HERVÉ (1971), COINEAU (1974) ou OROUSSET (1992). Le matériel nécessaire est relative-

ment simple : piochon, seaux, passoire (passe-sauce) à maille fine (diamètre de 12 à 16 cm), chiffons, ficelle, journaux et sacs plastiques.

Le choix des emplacements les plus favorables est délicat et s'acquiert avec l'expérience... Cependant, de nombreux terrains conviennent sauf ceux qui sont marécageux ou boueux. Les sols riches en radicelles dans les ravins frais et humides (versants nord et est) sont les plus favorables, et les prélèvements de terre doivent être réalisés au pied des plantes (surtout celles à bulbe ou à rhizome), mais aussi près des souches, des arbres morts et au pied des très vieux arbres. La période la plus favorable est la fin de l'automne et le début du printemps, époques où les sols sont humides. Tous les spécialistes s'accordent à reconnaître que cette méthode est parfois décevante et qu'il est nécessaire de persévérer pour la maîtriser et obtenir des résultats intéressants.

Le procédé reste relativement simple même si certains entomologistes ont parfois perfectionné ou compliqué la technique pour l'adapter à des groupes particuliers. Pour les Coléoptères endogés, les opérations sont les suivantes :

– Nettoyer l'emplacement choisi en enlevant la litière (feuilles mortes, débris). Selon l'objectif, on peut traiter à part (tamisage) la couche humifère qui contient les espèces humicoles.

– Creuser le sol et prélever la terre sur 20 à 40 cm en l'émiettant (éventuellement tamiser grossièrement avec un tamis à mailles de 1 cm).

– La terre recueillie dans des seaux est transportée près d'un point d'eau pour être « lavée ». La terre est jetée en pluie dans un seau d'eau puis fortement brassée. Après quelques instants, les débris minéraux tombent au fond et le surnageant qui contient des débris végétaux et les arthropodes est récupéré grâce à un tamis très fin (passoire passe-sauce). Une deuxième récupération est réalisée après quelques minutes. Les gros débris éventuels (branchettes, racines, feuilles) doivent être éliminés immédiatement car ils risquent de retenir la faune lors du séchage.

– Les débris sont rassemblés dans des morceaux de toile qu'on laisse égoutter puis qu'on enveloppe dans des feuilles de journaux sans les comprimer. Les journaux sont changés pour absorber l'excès d'humidité.

– Au retour du terrain, les débris sont répartis sur un tamis ou un grillage à mailles fines (1 à 2 mm) placé au-dessus d'un récipient creux contenant de l'eau additionnée d'un peu de détergent.

– Au fur et à mesure du dessèchement des résidus, la faune descend et finalement tombe dans l'eau où elle est récupérée par un examen attentif (éventuellement en filtrant au préalable le liquide sur une grille à mailles très fines inférieures à 0,5 mm ou sur un voile de tissu). Le délai peut être long (15 jours) pour les endogés qui ne quittent les débris que lorsque la dessiccation est complète. Leur sortie est groupée et parfois massive.

– Les spécimens sont placés dans des tubes d'alcool à 60° en attendant d'être préparés.

Les plus petites espèces doivent être montées après éclaircissement (acide acétique) entre deux lamelles de façon à pouvoir examiner les deux faces de l'insecte ainsi que l'édéage par transparence (voir pour différentes méthodes de montage, COUTIN, 1990). Le milieu classique est le baume du Canada, mais des résines synthétiques conviennent également (Euparal, Eukitt). Des cales d'épaisseur adaptées (feuille plastique) sont nécessaires pour éviter la déformation de l'insecte par écrasement. Le montage entre lamelles est ensuite fixé sur un support en carton qui permet l'observation au microscope. Les indications de capture et la nature du milieu de montage (solvant) sont portées en regard de l'insecte.

4. BILAN FAUNISTIQUE

L'objectif de cette sortie était une initiation à la recherche des endogés mais aussi l'occasion de pratiquer dans une région favorable des chasses d'hiver, surtout par tamisage de feuilles mortes (chênes, cistes), du terreau sous les écorces, des champignons lignicoles, etc.

Le nombre d'espèces récoltées est assez limité (une centaine) car la durée de prospection a été finalement réduite en raison du temps nécessaire aux explications, démonstrations et nombreuses discussions qui se sont déroulées dans une ambiance très conviviale. Seuls les Coléoptères ont fait l'objet de prospections et d'études suivies. D'autres groupes ont été occasionnellement récoltés (fourmis, termites, orthoptère : *Pezotettix giornae*).

Faune endogée : Trois espèces représentatives de la faune des Maures ont été récoltées : *Amauropidius sp.*, *Mayetia jeanneli*, *Geodytes sp.* Le lavage de terre a permis également d'obtenir des espèces épigées, soit humicoles (*Cryptophagus*, *Dienerella*), soit en hivernage ou en cours de développement (*Rhizotrogus*, *Nothodes*, *Asida*, *Polydrusus*).

Faune épigée : La liste, non exhaustive, regroupe les informations transmises par quelques participants. Parmi ces espèces, certaines méritent d'être signalées : *Hapalaraea pygmaea*, *Aeletes atomarius*, *Merohister ariasi*, *Aphodius constans*, *Thorictus grandicollis*, *Setaria pubescens*, *Gonocephalum yelamosi*, *Diaclina fagi*.

Liste récapitulative des Coléoptères identifiés (classés par famille, les chiffres renvoient aux quatre stations prospectées) :

Agabus brunneus (1), *Deronectes moestus* (1), *Stictonectes lepidus* (1), *Meladema coriaceum* (1), *Procrustes coriaceus* (4), *Nebria brevicollis* (4), *Notiophilus rufipes* (1), *Tachyura parvula* (1), *Pterostichus lasserei* (4), *Paradromius lineatus* (4), *Syntomus foveatus* (1), *Microlestes fulvibasis* (4), *Aeletes atomarius* (3-4), *Abraeus perpussillus* (4), *Merohister ariasi* (4, cavité dans une souche de chêne-liège), *Margarinotus meridarius* (4), *Cylister elongatum* (2), *Scaphosoma sp.* (4), *Ptinella sp.* (3), *Geodytes sp.* (1,3-4), *Omalius rugatum* (4), *Hapalaraea pygmaea* (4), *Nudobius collaris* (2), *Xantholinus linearis*, *Ocypus aethiops* (3), *Amauropidius sp.* (1, un seul exemplaire), *Euplectus sp.* (2,4), *Mayetia jeanneli* (1-2, abondant dans la station 1), *Dorcus parallelipedus* (1, 4), *Anoplotrupes stercorosus* (1), *Aphodius granarius* (4), *A. constans* (4), *Rhizotrogus aestivus* (1), *Nothodes parvulus* (1), *Ampedus rufipennis* (1), *Triaxagus leseigneuri* (4), *Thorictus grandicollis* (2), *Anthrenus festivus* (4), *Ptinus bidens* (2-3), *Stagetus franzi* (2), *Tenebroides fuscus* (4), *Uleiota planata* (4), *Oryzaephilus surinamensis* (2), *Laemophleus monilis* (3), *Cryptophagus pallidus* (2,4), *Setaria sericea* (2), *Triphyllus bicolor* (4), *Cerylon histeroideus* (3), *Pullus subvillosus* (3), *Oenopia lyncea* (3), *Dienerella parilis* (2,3), *Mycetophagus quadriguttatus* (2), *Colydium elongatum* (4), *Endophloeus marcovichianus* (2,4), *Asida sabulosa*, *A. dejeanii* (2), *Gonocephalum yelamosi* (Collobrières, sous écorce de platane, H. Labrique det.), *Dendarus tristis* (2-3), *Dichillus minutus* (2), *Diaclina fagi* (4), *Palorus depressus* (4), *Corticus bicolor* (4), *Helops caeruleus* (2), *Stenomax foudrasi* (1), *Nalassus dryadophilus* (4), *Ischnomera caerulea* (4), *Formicomus pedestris* (4), *Aderus populneus* (4), *Trotomma pubescens* (2-3), *Arrhenocoela lineata* (3-4), *Pachnephorus oblongus* (2-4), *Discladisma testacea* (4), *Apion laevicolle* (4), *A. varipes* (4), *Otiorynchus meridionalis* (4), *Meira elongatulus* (2), *M. suturellus* (4), *Polydrusus marginatus* (1), *Carthomiocerus curvipes* (2), *Allocrates minutesquamosus* (2), *Echinodera pergalloi* (3), *Sitona regensteiniensis* (4).

En conclusion, ces journées ont permis de découvrir cette faune et les méthodes de récolte particulières dans un cadre remarquable et encore très sauvage. Quelques Coléoptères endogés ont été récoltés, et il faut souhaiter que cette recherche soit développée car les entomologistes semblent avoir délaissé cette pratique depuis quelques années alors qu'elle peut être réalisée partout avec succès. Dans notre région par exemple, les récoltes d'AUDRAS (1947) et de BESUCHET et COMELLINI (1964) ont montré la présence d'espèces fort intéressantes, y compris dans des zones périurbaines (Lyon ou Genève). La richesse est moindre en Pselaphidae et Staphylinidae que dans la zone méditerranéenne mais la faune reste quand même très diversifiée (Curculionidae, Colydiidae).

Le lavage de terre reste le moyen le plus performant pour découvrir de nouvelles espèces car la faune endogée reste encore globalement mal connue. Ainsi récemment, une espèce nouvelle récoltée par J.-P. Thélot dans les Cévennes a permis de définir un genre nouveau de Pselaphidae qui a partiellement remis en cause la systématique de ce groupe (*Thelotia cebennica* ; BESUCHET, 1999).

Remerciements. - Nous adressons nos plus vifs remerciements à Jean-Pierre Thélot qui nous a guidés pendant ces deux journées passées à la découverte des endogés et nous a détaillé les différentes techniques de récolte et de préparation. Nous remercions également Philippe Ponel qui nous a accompagnés et fait partager sa connaissance de ce massif remarquable, ainsi que les collègues qui nous ont transmis leurs données de capture.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUDRAS G., 1947. – Recherche des endogés dans la région lyonnaise. *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 16 (3) : 54-55.
- BARTHE E., 1920. – Procédés de chasse, d'élevage, de préparation et de conservation. *Miscellanea Entomologica*, 25 : 33-38, 43-47.
- BESUCHET Cl., 1999. – Psélaphides paléarctiques nouveaux ou méconnus (Coleoptera Staphylinidae Pselaphinae). *Rev. suisse Zool.*, 106 (4) : 789-811.
- BESUCHET C. et COMELLINI A., 1964. – Coléoptères endogés des environs de Genève. *Mitt. Schweiz. Entomol. Ges.*, 36 (4) : 313-320.
- BUISSON H. du, 1920. – Indications sur la récolte des Coléoptères au moyen d'un seau et d'inondations artificielles. *Miscellanea Entomologica*, 25 : 106-108.
- COIFFAIT H., 1955. – Chassez l'endogé ! *L'Entomologiste*, 11 (5-6) : 113-118.
- COIFFAIT H., 1958. – *Les Coléoptères du sol*. Suppl à Vie et Milieu N° 7. Hermann, Paris, 204 p.
- COINEAU Y., 1974. – *Introduction à l'étude des microarthropodes du sol et de ses annexes*. Doin, Paris, 118 p.
- COLAS G., 1962. – *Guide de l'entomologiste*. Boubée et Cie, Paris, 314 p.
- COUTIN R., 1990. – Le montage des petits insectes entre lame et lamelle. *Insectes*, 77 : 18-19.
- DUHAMEL G., 1986. – Le massif des Maures et sa végétation. *Cahiers des Naturalistes, Bull. Nat. parisiens N.S.*, 42 (1) : 1-6.
- GERS Ch., 1989. – Quand le souterrain fait surface ! *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 58 (10) : 325-327.
- HERVÉ P., 1971. – Lavages de terre. *Entomops*, 23 : 234-236.
- HERVÉ P., 1969. – Les espèces françaises de la tribu des Dacetini (Hymenoptera, Formicidae). *Entomops*, 13 : 155-158.
- HERVÉ P. et THÉLOT J.-P., 1980. – Contribution à la connaissance de la faune entomologique du Var (4^e partie). Les espèces du genre *Mayetia* Mulsant et Rey (Col.). *Ann. Soc. Sc. nat. Archéol. Toulon Var*, 32 : 131-147.
- JUBERTHIE C., 1983. – Etendue et caractéristiques du milieu souterrain. *Mém. Biospéol.*, 10 : 17-65.
- LANEYRIE R., 1960. – Résumé des connaissances actuelles concernant les Coléoptères hypogés de France. *Ann. Soc. ent. Fr.*, 129 : 89-149.
- LELEUP N., 1965. – La faune entomologique cryptique de l'Afrique intertropicale. *Ann. Mus. roy. Afrique centrale, Zool.*, 141.
- OUSSSET J., 1992. – Récolte des Coléoptères endogés dans les racines d'asphodèles. *Bull. A.C.O.R.E.P.*, 13 : 8-10.
- PONEL Ph., 1993. – Coléoptères du massif des Maures et de la dépression permienne périphérique. *Faune de Provence (C.E.E.P.)*, 14 : 5-23.
- THÉLOT J.-P., 1975. – Description d'une sous-espèce nouvelle de *Leptotyphlus dispersus* (Col. Staphylinidae). *Nouv. Rev. Ent.*, 5 (1) : 47-49.
- THÉLOT J.-P., 1979. – Recherche sur la faune endogée. Description et répartition d'une nouvelle espèce de Leptotyphlinae du Var (Coléoptères Staphylinidae). *Nouv. Rev. Ent.*, 9 (1) : 17-22.
- THÉLOT J.-P., 1980. – Recherche sur la faune endogée : description de deux nouvelles espèces de Leptotyphlinae du Var (France) (Coléoptères Staphylinidae). *Rev. suisse Zool.*, 87 (1) : 49-56.
- THÉLOT J.-P., 1981. – Recherche sur la faune endogée. Une nouvelle espèce de Leptotyphlinae de Yougoslavie (Coléoptères Staphylinidae). *Nouv. Rev. Ent.*, 11 (1) : 47-50.
- THÉLOT J.-P., 1982. – Recherche sur la faune endogée. Deux nouvelles espèces de *Mayetia* de France (Coleoptera Pselaphidae). *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 51 (3) : 90-96.
- THÉLOT J.-P., 1982. – Recherche sur la faune endogée. Deux nouvelles espèces de *Mayetia* de France (Coléoptères Pselaphidae). *Nouv. Rev. Ent.*, 12 (1) : 53-61.
- THÉLOT J.-P., 1983. – Les *Entomoculia* Croiss. de la zone calcaire du département du Var (France) (Coléoptères Staphylinidae). *Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 52 (9) : 300-312.
- THÉLOT J.-P., 1984. – Contribution à l'étude des Leptotyphlinae du Sud-est de la France (Coleoptera Staphylinidae). *Nouv. Rev. Ent. (N. S.)*, 1 (3) : 235-241.
- THÉLOT J.-P., 1985. – Contribution à l'étude de la faune endogée. Une nouvelle espèce de Leptotyphlinae d'Israël (Coleoptera Staphylinidae). *Rev. suisse Zool.*, 92 (3) : 681-684.